

## Le mot du Maire :



Nous voici déjà à la moitié de notre mandat (2020-2026). Les deux premières années furent difficiles, perturbées par cette épidémie de la « Covid 19 », où nous avons dû gérer les urgences et s'adapter aux nouveaux besoins qui sont apparus durant cette crise sanitaire.

Aujourd'hui, la vie a retrouvé son cours normal, sans « gestes barrière ». On prend plaisir à se retrouver bien qu'il subsiste encore une certaine frilosité...

Mais, d'autres sujets nous préoccupent, comme le pouvoir d'achat, le coût de l'énergie, le dérèglement climatique. Nous sommes tous concernés, chacun a sa part de responsabilité et d'engagement.

## Budget – taxes foncières :



Le conseil municipal, lors de la séance du 30 mars, a voté le budget primitif pour 2023 ainsi que le taux des taxes foncières. Il a été décidé de maintenir les taux actuels donc pas d'augmentation de taux des taxes foncières bâties et non bâties.

Par contre, les valeurs locatives des biens, qui servent de base pour le calcul de notre impôt foncier, suivent le cours de l'inflation et ont augmenté de 7,1%, ce qui va engendrer une augmentation de notre impôt.

## Travaux :



Nous avons prévu cette année de continuer à rénover le bâtiment de la mairie (isolation et peinture sur le côté nord-est) et de poursuivre le passage en LED de l'éclairage public dans les lotissements situés dans le bourg.



La mairie a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse auto-portée.



L'abribus, situé à la Croix Verte, a été dégradé. La vitre sera prochainement remplacée.



## Environnement et développement durable :

- ☀ L'eau est une ressource précieuse, soyez vigilants et adoptez les bons gestes pour la préserver !
- ☀ Récupérateur d'eau : Le Conseil départemental de la Sarthe accompagne les particuliers propriétaires privés et les collectivités pour toute acquisition et installation de systèmes de récupération des eaux de toitures. L'aide financière peut atteindre 500 euros et le dossier de demande est à télécharger sur le site [www.sarthe.fr/sarthe-durable](http://www.sarthe.fr/sarthe-durable).
- ☀ La mairie envisage de profiter de ce dispositif en installant prochainement plusieurs récupérateurs d'eau de pluie sur la commune.



Je prends une douche courte (4 minutes) plutôt qu'un bain.



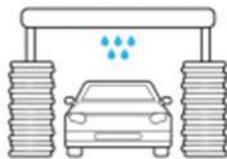
Je suis vigilant(e) et m'assure de ne pas avoir de fuite chez moi. Un robinet qui goutte = 4l/h, 35 m<sup>3</sup>/an.



Je privilégie les chasses d'eau double commande.



J'équipe mes robinets d'un mousseur pour économiser l'eau.



Je privilégie le lavage de la voiture en station de lavage pour limiter le gaspillage.



J'arrose au petit matin ou au coucher du soleil pour éviter l'évaporation de l'eau.



Dans mon jardin, je privilégie les plantes dromadaires, des plantes résistantes et peu gourmandes en eau.

## Informations diverses :

- ☀ « Les 3 colombes » : le restaurant, installé sur la ZA Maine Eco Park, a été repris par Gérard Vincent, actuel propriétaire de l'établissement « la Barque » à Beaumont sur Sarthe.
- ☀ Handicap : Le Département de la Sarthe ouvre « Sarth'écoute », une ligne téléphonique d'écoute bienveillante et de soutien dédiée au handicap et à destination des aidants et de leurs proches.

(« Sarth'écoute » : 02.52.84.84.84)

**VOUS AIDEZ un proche ? Et vous, qui vous soutient ?**

« Ce n'est pas facile tous les jours... j'ai besoin d'en parler »

« Je me sens parfois seul, isolé... vers qui me tourner ? »

**Sarthe**  
Le Département

## Vie associative :



« Moto club de Maresché 72 » : le Bric-à-Brac du club, qui s'est tenu le 30 avril dernier, a encore rencontré un grand succès et a attiré de nombreux habitants, de Maresché et d'ailleurs.



« AFN » : cette année, la cérémonie du 8 mai a rassemblé quelques personnes, des jeunes et des anciens, au Monument aux Morts. Ce fut l'occasion pour M. Geai, porte-drapeau depuis 35 ans, de passer le flambeau à M. François.



« Génération mouvements » : une randonnée est prévue le 16 juin prochain, départ à Maresché sur le parking des écoles.



« Familles de la Sarthe » : le gala de danse de l'association se tiendra le samedi 17 juin prochain, dans la salle loisirs et culture de Beaumont sur Sarthe.



« EP 138 » : la communauté de communes a voté dernièrement un budget pour les études de la future salle de ping-pong. Le conseil régional souhaite mettre l'accent sur le volet handicap. L'un des joueurs, Frédéric Gourmont, licencié du club et atteint de la maladie de Parkinson, projette de participer aux championnats du monde de tennis de table en Autriche en Septembre et sollicite un appel aux dons (07 87 39 85 89).



« Ribambelle et Confetti » : la fête de l'école se tiendra le dimanche 2 juillet, à Maresché. A cette occasion, la mairie offrira l'apéritif.





« Ford racing team Le Mans » : à l'occasion du centenaire de la course mythique et dans la foulée de « Le Mans Classic », M. Cossa, président de l'association, propose une balade de voitures de courses le week-end du 24 juin prochain avec arrêt à Maresché sur la place Saint Martin.



## Déchets :

Ramassage des ordures ménagères : aucune collecte des ordures ménagères n'est effectuée les jours fériés (La collecte est décalée au mardi après-midi). Afin de ne pas manquer le camion, merci de sortir vos sacs fournis par la Communauté de communes la veille au soir.

Point d'Apport Volontaire (PAV) de l'Arche Saint Michel : encore trop de dépôts sauvages sont à déplorer sur ce PAV, la mairie a pris un arrêté municipal lui permettant d'engager des poursuites et de pouvoir dresser des amendes en cas d'infraction.



**Date à retenir : Journée citoyenne le 24 septembre. Vos idées sont les bienvenues !**

**Les vacances d'été arrivent à grand pas !**

 La mairie sera fermée du 17 juillet au 31 juillet inclus.  
Permanences les 19 et 26 juillet de 9h à 12h.  
**En cas d'urgence**, veuillez contacter :

votre maire ou l'un de ses adjoints :

Mme Armelle Reignier	06 83 95 29 05
M Jean-Louis Drouin	06 18 67 50 27
Mme Aline Brosseau	06 89 74 31 88
M Jean-François Bellissen	06 37 48 79 90



**TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE  
VOUS SOUHAITE  
DE TRES BELLES VACANCES !**